



DANS LE DOSSIER DES RETRAITES, la question du financement revient sans cesse.

Un certain nombre de propagandistes du conflit actuel, pouvoir exécutif en tête, martèlent que le déficit prévisible à brève échéance imposerait de nouveaux sacrifices... pour les salarié-e-s, cela va de soi !

Selon eux, c'est ce qui justifierait la mise en place d'un âge pivot (ou d'équilibre, cela revient au même) reculant l'âge réel et effectif où on pourra partir à la retraite à 64 ans et même au-delà.

En réalité, il existe bien d'autres moyens d'assurer le financement de nos retraites. Si le gouvernement ne les évoque pas, c'est qu'il a un unique credo : l'ultra libéralisme le plus débridé et le plus injuste.

Précisons d'abord que le déficit annoncé de 12 milliards d'euros en 2025 (en fait, entre 7,9 et 17,2 selon les hypothèses) est issu du dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (le COR) de novembre 2019.

Or, celui-ci a été réalisé à la demande expresse du ministère du Budget et à partir d'éléments communiqués par lui.

Sur les paramètres imposés par le Budget, deux points résultent de choix politiques concernant directement la Fonction publique : la suppression de 110 000 emplois et le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2022 inclus.

*../.. suite pièce à télécharger*

**fichiers:**



[Télécharger financement\\_retraites.pdf](#) (99.27 Ko)

**Public:** [Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---